#### Délibération publiée le 22/10/2025

SDEF 43
SDEF 43
Legritoire d'énergie Finistère

Envoyé en préfecture le 22/10/2025 Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

délibératio ID: 029-252901145-20231201-B2023050-DE

# du bureau syndical Séance du 1er décembre 2023

Mise en valeur de la cathédrale Saint Paul Aurélien, commune de Saint-Pol-de-Léon

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le premier décembre deux mille-vingt-trois, à neuf heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le vingt-deux novembre deux mille vingt-trois s'est réuni à OUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

#### **Etaient présents:**

#### Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

#### Secteur du CAP SIZUN:

-René SOUBEN (Mahalon)

#### Secteur de CROZON-CHATEAULIN:

- Xavier BOREL (Le Faou)

#### Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN:

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

#### Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON:

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

#### Secteur de MORLAIX:

François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

#### Secteur de QUIMPER:

Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

## Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU:

- Jacques RANNOU (Rosporden)

Marie-José TOULLEC (Bannalec)

#### Collège des EPCI:

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)
- <u>Services du SDEF</u>: Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

<u>Excusés</u>: Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Secteur de QUIMPER : Thomas FEREC (Briec).

Est élu secrétaire de séance : Marie-José TOULLEC

Envoyé en préfecture le 22/10/2025 Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID: 029-252901145-20231201-B2023050-DE

# Mise en valeur de la cathédrale Saint Paul Aurélien, commune de Saint-Foi-de

## Léon

Délibération B2023-050

Édifiée sur les vestiges d'une cathédrale romane du 12ème siècle, la cathédrale gothique Paul Aurélien, basilique mineure dite de l'Annonciation, possède une remarquable nef du 13ème siècle en pierre calcaire de Caen, un ensemble quasi unique en Bretagne, et un chœur en granite du 15ème siècle. Les flèches qui ont 50 mètres d'élévation sont de la fin du 14ème siècle. Des chapelles latérales lui ont donné sa stature définitive au 16ème siècle. La longueur totale de la cathédrale est de 80 mètres, sa hauteur sous voûte de 16 mètres, sa largeur aux transepts de 44 mètres. La tour Nord abrite trois cloches de plus de trois siècles dont le plus vieux bourdon de Bretagne, pesant plus de deux tonnes, fondu en 1563.

La cathédrale a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1840.

Par délibération n° B2022-29a du 30 mai 2022, le Bureau a attribué une subvention de 13000 € pour un devis de 53 050.02 € HT. Lors des travaux de rénovation décrit dans ce dossier, à la mise en fonctionnement des nouvelles installations, il a été constaté un dysfonctionnement d'un des deux automates de programmation. Après vérification de ce matériel, il apparait qu'il doit être remplacé. Ces travaux sont estimés à 12 981,27 euros HT

Il est proposé au Bureau d'attribuer une subvention complémentaire.

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

décide une participation financière complémentaire de 5 000 €.

Le 25 septembre 2025

Le Président du SDEF Antoine COROLLEUR La secrétaire de séance Marie-José TOULLEC